

ÉTUDES Vin et Cidre



Juin 2023

Étude sur le marché des vins HVE en France

La production sous certification HVE en viticulture s'est fortement développée au cours des dernières années (6 699 exploitations certifiées HVE en 2020). La filière vitivinicole étant précurseur dans le domaine de la certification environnementale, ce sont plus de 80 % des exploitations agricoles ayant adopté cette démarche qui sont désormais certifiées HVE. Ces évolutions montrent l'intérêt croissant des viticulteurs de s'inscrire dans la transition écologique. Cependant les connaissances et les informations précises sur le marché des vins HVE sont encore très limitées. FranceAgriMer a donc décidé de mettre en place une étude pour faire un état des lieux de la filière viti-vinicole HVE.

Méthodologie de l'étude

La présente étude a été réalisée par le cabinet Soliance à la demande de FranceAgriMer. Elle a pour premier objectif de faire un état des lieux de la HVE, de la production à la mise en marché, et de la replacer dans l'univers des certificats et labels utilisés en France en viticulture. Son deuxième objectif est d'ouvrir la réflexion sur les perspectives de développement de la HVE et sa contribution à une agriculture plus «verte» compte-tenu des dynamiques sectorielles et du marché.

La méthodologie qui a été utilisée est composée de trois phases :

- en premier lieu une analyse documentaire a été réalisée à partir de rapports d'études, de statistiques et de données quantitatives;
- ensuite, un ensemble d'entretiens auprès d'acteurs « tête de réseau » de la filière, de professionnels et de consommateurs ont été conduits ;

- Enfin, une réflexion prospective a été mise en place pour élaborer des scénarios d'évolution de la HVE.

Etat des lieux de la HVE et des labels en viticulture

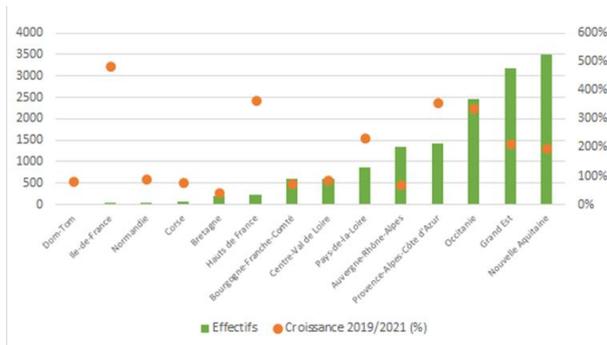
Depuis les années 90, le sujet de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) est soulevé dans la filière vin française et une multitude d'initiatives et labels se sont développés : Agriculture biologique, Terra Vitis, Agriconfiance, Zéro Résidu de Pesticides, Biodyvin, Vignerons engagés, iso 14001, etc.

La certification HVE est majoritaire et concerne plus de 15 000 exploitations. L'agriculture biologique (AB) arrive en deuxième avec un peu moins de 10 000 exploitations concernées. Le reste des démarches environnementales concerne un nombre plus limité d'entreprises (moins de 2 500). Sur l'ensemble des démarches environnementales répertoriées, vingt-et-une bénéficient d'une reconnaissance

sectorielle de niveau 2 de la certification environnementale.

En fonction des régions la HVE présente un dynamisme variable. Ainsi, on constate que les régions Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est sont celles qui affichent le plus grand nombre d'exploitations certifiées HVE (plus de 3 000 chacune) suivies par l'Occitanie avec presque 2 500 exploitations. Ce trio de tête laisse derrière lui trois régions qui comptent entre 500 et 1 500 exploitations : PACA, AURA et Pays de la Loire.

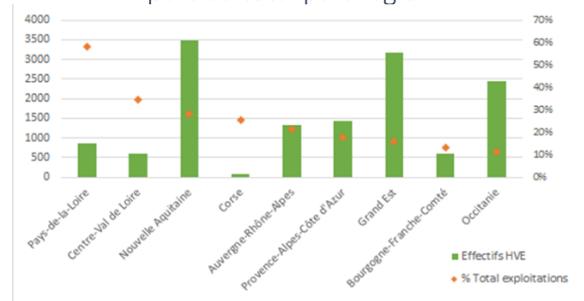
Effectif des exploitations labellisées HVE et croissance 2019/2021 par région.



(Source : Agreste)

En comparant ces données à l'effectif total d'exploitations par région, les exploitations HVE ne représentent qu'entre 20 et 30 % des structures des régions Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est, tandis que pour les Pays de la Loire, l'effectif plus modeste correspond à presque 60 % du total.

Effectifs des exploitations labellisées HVE et part du total part région.



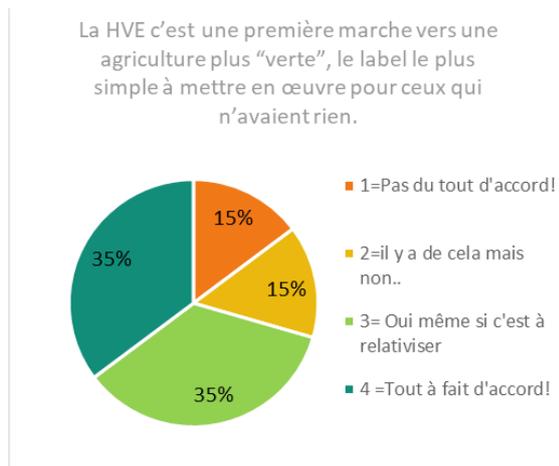
(Source : Agreste)

HVE : atouts et contraintes

Les constats ci-dessous sont issus des enseignements d'une analyse documentaire et d'entretiens menés auprès des réseaux de professionnels.

Parmi les principaux avantages perçus de la HVE, il y a notamment la mise en avant de pratiques vertueuses déjà existantes mais peu connues. Ce label couvre également un champ plus large que le strict aspect « environnement », contrairement à d'autres certifications. La certification HVE est aussi souvent perçue comme un premier pas vers une agriculture plus « verte », pouvant faciliter le passage à d'autres labels ou démarches. Le coût de la démarche est également jugé relativement faible, même s'il est souligné par certains professionnels. Enfin, la certification collective possible a été la clé du succès, permettant d'amortir les coûts et d'accroître rapidement les surfaces et les volumes certifiés.

Avis de professionnel sur "le HVE un premier pas vers une agriculture plus verte"



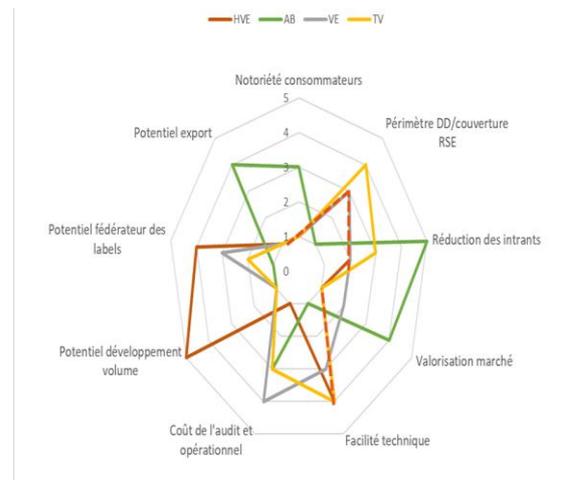
(Source : Entretiens menés par Soliance avec les professionnels).

En revanche, le calcul des indicateurs représente souvent un frein administratif dans les démarches HVE. De même certains professionnels connaissent des freins économiques, notamment les multi-labellisés. La faible notoriété de ce label auprès des consommateurs, l'absence de reconnaissance à l'export ainsi le manque de valorisation des prix en GMS sont autant de freins au développement de la HVE. Il y a également un clivage autour des exigences du label. Si certains acteurs de la filière estiment les exigences techniques actuelles insuffisantes, d'autres se montrent plus réservés sur leurs évolutions à la hausse.

La consommation de vin HVE

Concernant les circuits de distribution, les vins HVE s'écoulent majoritairement via la GMS où ont lieu 83 % des achats. Par ailleurs ce circuit a fortement plébiscité le développement de l'offre HVE, bien que certaines enseignes privilégient le bio. À l'inverse, la HVE est très peu représentée chez les cavistes. D'après les entretiens menés avec les têtes de réseaux,

Comparaisons des principaux labels (HVE, AB, TerraVitis et Vigneron Engagé)



(Source : Entretiens menés par Soliance avec les professionnels)

le fait de préférer valoriser la proximité avec les vigneron et l'histoire d'un terroir plutôt qu'un label est mis en avant. Ce constat reste tout de même nuancé, les cavistes étant très variés (chaîne de caviste/indépendant, taille variée des lieux de vente, etc.).

Dans le cadre d'une enquête en ligne menée par le cabinet GECE lors de cette étude, 709 individus de 18 ans ou plus ont été interrogés. Il ressort que l'acte d'achat reste basé en premier lieu sur le prix. Le label n'est pas un critère important d'achat et arrive seulement en neuvième position derrière la région de production ou encore l'indication géographique.

La notoriété du HVE auprès des consommateurs est faible. Sur l'ensemble des interrogés, seuls 13 % reconnaissent le label, contre 80 % pour le bio AB. De même 14 % des déclarants ont confiance dans le label HVE, contre 54 % pour le bio AB.

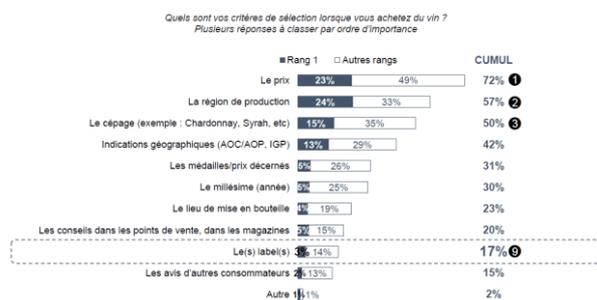
Notoriété assistée des labels chez les consommateurs interrogés

Notoriété assistée des labels
Parmi les logos et mentions suivants, veuillez sélectionner ceux que vous reconnaissez ou que vous avez déjà vus sur les bouteilles de vin



(Source : Enquête GECE pour Soliance).

Les principales motivations d'achat de vin



(Source : Enquête GECE pour Soliance).

Exercice de prospective : évolutions du HVE

Un travail de prospective basée sur 9 variables a été réalisé pour lesquelles plusieurs hypothèses ont été élaborées afin de construire quatre scénarios avec un groupe de professionnels de la filière.

Le premier envisage un label HVE qui se démarque, par son cahier des charges plus strict, au sein d'une multitude de labels qui élargissent leurs critères pour traiter notamment des sujets environnementaux et sociaux/sociétaux. La HVE domine dans un contexte de politique européennes favorable au verdissement de l'agriculture.

Le deuxième scénario émet l'hypothèse d'un coup d'arrêt dans la consommation d'alcool, suite aux communications de santé publique. Un déréférencement important s'opère dans les rayons vin de la GMS. Le soutien des démarches environnementales dans la filière se maintient mais reste minimal.

Le scénario suivant suppose que face aux critiques concernant la gestion du HVE un label « Viticulture durable » est créé. Ce dernier inclus des critères de transition plus exigeants et s'élargit aux sujets sociaux. Le HVE devient alors un critère d'entrée dans ce nouveau label. L'ensemble de la filière harmonise sa démarche environnementale et défend le label à l'échelle européenne.

Enfin le quatrième scénario envisage un développement du HVE sur les marchés exports. Sous l'impulsion de la France, l'OIV fait du label une référence. Cela entraîne un alignement de l'ensemble de la filière française sur cette certification.

A la suite de cet exercice de prospective il apparaît ainsi intéressant de réfléchir à une ambition environnementale forte et portée par l'ensemble de la filière viti-vinicole. De plus, pour accroître le consentement à payer des consommateurs, il semble pertinent d'étudier la mise en place d'une communication collective sur la HVE. Il serait également intéressant de porter la HVE à l'échelle européenne pour donner à la filière française un avantage compétitif sur les marchés exports intéressés par les démarches agro-environnementales.

Conclusion

La certification HVE s'inscrit dans un panel de labels environnementaux très fourni. Malgré un fort développement suite à la sollicitation des GMS, le label manque de visibilité auprès des consommateurs qui ne s'y retrouvent pas face à la multitude de démarches environnementales. La HVE connaît un développement variable en fonction des régions mais autorise les démarches collectives ce qui facilite l'engagement des producteurs. L'avenir de la HVE dans la filière viti-vinicole semble fortement reposer sur le consentement à payer des consommateurs et l'harmonisation de la filière sur ce sujet.